

# **WOLUWE NOVA**

## **MA COMMUNE AU FUTUR MIJN GEMEENTE IN DE TOEKOMST**

**CONCOURS D'ÉCRITURE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE  
SCHRIJFWEDSTRIJD VAN SINT-PIETERS-WOLUWE**

Du 25 avril à 27 juin 2021 se tiendra dans les espaces publics de la Commune, la Biennale d'art contemporain intitulée P(ART)Cours. Avec la collaboration de Woluwe-Saint-Lambert et d'Auderghem, le Whalll et la commune de Woluwe-Saint-Pierre organisent cette exposition en plein air de sculptures destinées à établir un dialogue artistique, poétique ou sensible avec les lieux où elles sont exposées. Cette année, le thème de l'exposition est la NOVATION. Le concours d'écriture s'inscrit dans cette même dynamique et vous propose d'aborder la thématique de notre commune dans le futur.

### **Règlement du concours :**

1°) Les 2 services cultures FR et NL de la Commune de Woluwe-Saint-Pierre, par l'intermédiaire du Whalll, organise son premier concours de nouvelles courtes, gratuit et ouvert à tous et toutes, du 15 décembre 2020 au 28 février 2021. Il comporte deux catégories : enfants (jusqu'à 15 ans) et adultes (à partir de 16 ans). Les textes retenus feront l'objet d'une exposition et d'une publication en un recueil de nouvelles par la Commune de Woluwe-Saint-Pierre et son centre culturel, le Whalll.

2°) Le texte (en français ou en néerlandais) devra obligatoirement présenter une intrigue ou une description se déroulant à Woluwe-Saint-Pierre dans le futur. La forme sera la nouvelle courte, le genre demeurant libre : fantastique, policier, science-fiction, historique, romanesque, aventure, etc. Le jury s'attachera, entre autres choses, au fait que l'auteur-e intègre à son histoire, son intrigue des éléments de Woluwe Nova.

3°) Chaque candidat sera soit : domicilié ou résident de Woluwe-Saint-Pierre ou fréquentant une des écoles ou académies de la Commune. Chaque candidat présentera un seul texte sous format Word ou Open Office, n'excédant pas 5

pages recto simple (environ 30 lignes par page, police classique, corps 12, soit 3000 mots maximum pour les 5 pages), au format A4 (21x29,7 cm). Le texte devra obligatoirement comporter un titre.

4°) Chaque texte devra être envoyé, au plus tard le 28 février 2021, à l'adresse suivante : [asnoeck@whall.be](mailto:asnoeck@whall.be) (avec en objet Concours littéraire, catégorie et le titre de la nouvelle). Toute information complémentaire sera demandée par courrier électronique à cette même adresse. Le règlement sera visible sur le site de P(ART)cours (à ce lien : <https://www.parcours-parkunst.com/concoursecritureschrijfwedstrijd.html>).

5°) Le concours est anonyme. Le texte ne portera aucune mention du nom de l'auteur-e ou d'un pseudonyme. Tout signe distinctif entraînera l'exclusion. En revanche, dans le courriel accompagnant le texte, il sera fait mention du nom, prénom, adresse postale, âge, numéro de téléphone. Ce courriel comportera également l'engagement explicite de l'auteur sur le caractère personnel, original et inédit de l'œuvre, engagement présenté selon le modèle fourni.

6°) Les candidats s'engagent, par leur participation, à garantir l'originalité des œuvres qu'ils présentent, à défaut de quoi le plagiat ou la contrefaçon pourraient leur être reprochés ; ils en supporteraient seuls, alors, toutes les conséquences.

7°) Un jury composé de lecteurs et lectrices de tout âge, d'enseignant-e-s, d'élève-s, d'écrivain-e-s, de professionnel-l-e-s du livre, de représentant-e-s d'associations, décidera, par catégories, de la publication ou non. Le jury est souverain quant aux textes à éditer. Le jury déterminera également par catégories un prix coup de cœur qui recevra une récompense équivalent à 250 euros de bons d'achats culturels.

8°) Les lauréat-e-s seront informé-e-s par courrier électronique. L'annonce des résultats aura lieu durant l'exposition P(ART)Cours, le vendredi 30 avril 2021.

9°) Dans le cas d'une édition ou de l'enregistrement des textes, les candidat-e-s primé-e-s acceptent, sans aucune réserve, que leur texte fasse l'objet d'une diffusion partielle ou totale, sur papier, par voie sonore et/ou sur Internet, sans contrepartie pécuniaire.

Ils/elles acceptent également toute autre utilisation à but non lucratif, telle que lecture publique ou utilisation pédagogique. Ils/elles conservent en parallèle le droit de réutiliser leur texte (réédition, etc.).

10°) La participation au concours vaut acceptation totale et sans réserve du présent règlement. Les organisateurs se réservent le droit de le modifier ou de l'annuler à tout moment si des circonstances les y contraignent. Le jury se réserve le droit d'annuler toute publication s'il juge la valeur des textes proposés insuffisantes.